

— ENTRE URBANISME ET PAYSAGE : UNE INTERFACE ANIMÉE PAR DES MODÈLES, DES DISCOURS ET DES MÉTHODES DE PROJETS. D'EURALILLE À SAINT-SAUVEUR : ESQUISSE D'UN CHEMIN DE TRAVERSE ENTRE REM KOOLHAAS ET ALEXANDRE CHEMETOFF

Clément Quaeybeur, Docteur
en Aménagement de l'espace
& Urbanisme,
Chercheur associé au laboratoire
Territoires, Villes, Environnement,
Société (EA 4477), Université Lille 1

Courriel :
cl.quaeybeur@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article utilise l'interface entre urbanisme et paysage comme fil conducteur pour l'analyse séquencée de l'urbanisme de Rem Koolhaas mis en œuvre pour Lille-Euralille, et le travail d'Alexandre Chemetoff proposé 25 ans plus tard pour la friche ferroviaire de Saint-Sauveur. L'assemblage de ces deux opérations dans une même séquence urbaine reste un prétexte pour questionner les rapports tendus entre urbanisme et paysage au cœur des deux attitudes de projets. L'article établit quelques correspondances, et prolonge les accents déjà portés par ailleurs sur les dissonances entre ces deux méthodes. L'étude de ces deux projets cherche avant tout à caractériser l'interface entre urbanisme et paysage comme une synapse aux échanges particulièrement actifs.

MOTS-CLÉS

Paysage, urbanisme, landscape-urbanism, Euralille, Saint-Sauveur, Rem Koolhaas, Alexandre Chemetoff, interface synaptique.

ABSTRACT

This study holds the interface between urban design and landscape architecture as a guiding thread for the sequenced analysis of Rem Koolhaas' work for Lille-Euralille, and Alexandre Chemetoff's one proposed 25 years later for Saint-Sauveur. These two operations remaining in the same urban sequence is used as a pretext to question the tense relations between urbanism and landscape architecture at the heart of the two project attitudes here discussed. The analysis establishes some correspondences, and prolongs the previous works which emphasized the dissonances between these two methods. The study of these two projects aims to characterize the interface between urban design and landscape architecture as a synapse characterized by strong and actives exchanges.

KEYWORDS

Landscape architecture, urban planning, urban design, landscape-urbanism, Euralille, Saint-Sauveur, Rem Koolhaas, Alexandre Chemetoff, synaptic interface.

—

Au cœur du débat qui anime la conception urbaine, la frontière entre les interventions des paysagistes et celle des urbanistes est marquée par des questions de concurrences et de complémentarité (Champy, 2000, Donadieu, 2012). Autour des années 2000, plusieurs balises semblent marquer un « tournant » favorable au croisement disciplinaire. Il s'inscrit dans un mouvement général initié dès le milieu des années 1960 (Estienne, 2010). Il matérialiserait ce que certains avaient énoncé comme « *l'alternative du paysage* », en faveur d'un sub-urbanisme (Marot, 1999, 2010, 2011), et ce qui pourrait être aujourd'hui identifié comme un urbanisme de révélation (Fromonot, 2011). Dans cet article, nous proposons de revenir sur quelques éléments issus d'un plus large travail qui questionne l'interface en jeu entre urbanisme et paysage (Quaeybeur, 2016) prenant pour support l'analyse d'une séquence spatiale et temporelle opérée au cœur d'une métropole française : Lille. Euralille 1, Euralille 2 et Saint-Sauveur, sont trois projets urbains qui permettent de questionner un quart de siècle de pratiques. Alexandre Chemetoff qui a participé au Dialogue Compétitif engagé pour la conception urbaine de Saint-Sauveur en 2013 reste l'une des illustrations privilégiées des deux tendances évoquées plus haut (l'urbanisme de révélation ou le sub-urbanisme). Rem Koolhaas, qui démarrera son travail d'urbaniste pour Euralille 1 à l'aube des années 1990, est plutôt érigé en référence de deux tendances inverses, l'urbanisme de programmation (Fromonot, 2011) et le sur-urbanisme (Marot, 1999, 2010, 2011). Si les deux premières semblent nettement s'inspirer d'une « méthode paysagiste » partant du site pour inventer le programme, le sur-urbanisme et l'urbanisme de programmation participeraient plutôt d'un regard inverse, à priori hermétique à une inflexion paysagiste. Quels sont les rapports installés entre urbanisme et paysage dans le cadre de ces deux approches ? Les positions à priori antagonistes initient-elles deux regards résolument opposés sur la sollicitation du paysage dans la fabrique de la ville ?

Sur cette ligne tendue entre ces deux approches et ces deux grands protagonistes de l'urbanisme contemporain, nous proposons de mettre en question l'interface entre urbanisme et paysage. Nous suivrons pour cela, d'une manière assez opportuniste et dans ce format court, l'étude de quelques fractions du projet de Rem Koolhaas pour Euralille 1, puis de celui d'Alexandre Chemetoff proposé sur le futur secteur opérationnel de cette grande séquence urbaine lilloise — Saint-Sauveur, opérant certes un saut temporel, mais toutefois favorable à l'approche croisée pour l'étude des deux postures. Malgré cette relative mise en tension, nous verrons que plusieurs points de convergences permettent toutefois de tisser quelques lignes conceptuelles générales qui se rejoignent entre urbanisme et paysage, au cœur d'une synapse marquée par de nombreux flux actifs. La méthode utilisée couple celle du récit et de l'étude de traces. Le recours

aux documents réalisés par nos deux figures centrales reste dans le cadre de cet article relativement sommaire. Il est plutôt utilisé comme point d'accroche pour étudier la teneur des discours greffés sur ces méthodes de projets.

— LE PAYSAGE DANS L'URBANISME DE PROGRAMMATION ET DANS LE SUR-URBANISME DE REM KOOLHAAS

Dès l'audition de Rem Koolhaas pour l'attribution du rôle d'urbaniste d'Euralille en 1988, il apparaît qu'il construit son appareil méthodologique autour d'un état des lieux général de la « condition » du projet métropolitain qui augure du basculement de Lille dans l'aire de la métropolisation. Cette étude initiale, « *ce que [Rem Koolhaas] nomme volontiers un "inventaire" en soulignant la présence presque obsédante sur le site d'un réseau complexe d'infrastructures dont le projet devra assumer et valoriser le potentiel* » (Vermandel, 1995, p. 19) pose ainsi les bases d'un premier travail d'« analyse ». En réalité, l'étude du « contexte » du projet réside avant tout dans cette quête première : donner un sens au « contexte futur ». Nous avons pu clairement lire cette filiation de pensée par l'étude de traces entreprise sur les travaux justement portés au « contexte » et orchestrés par OMA¹ : ils s'ouvrent symboliquement par la présentation d'une planche sous-titrée « *contexte futur* » (Quaeybeur, 2016). Ainsi, Euralille s'inscrit très clairement dans le prolongement de la théorie de la métropolisation que l'architecte-urbaniste construit déjà depuis plusieurs années. Au cœur de « *l'éloge de l'existant* », Rem Koolhaas affirmera : « *s'il y a dans ce travail une méthode à suivre, ce serait celle de l'idéalisation systématique ; une surestimation automatique de l'existant ; un bombardement spéculatif qui, avec des charges conceptuelles et idéologiques rétroactives, investit même ce qu'il y a de plus médiocre* » (Koolhaas, 1985). Pour Euralille, l'ensemble de ce travail « d'analyse » préparatoire se concrétisera finalement par le dessin du « plan directeur urbain », que l'on peut clairement lire comme une image programmatique.

Nous avons pu mettre en évidence la participation du paysagiste français Yves Brunier aux travaux d'OMA dans un accord de pensées entre le paysagiste et l'urbaniste (Quaeybeur, 2016). Ce plan directeur semble en effet construit sur la base d'études menées par Yves Brunier, et relevant de ce que OMA nomme un « *planning vert* » ou encore un « *urbanisme vert* ». Une annotation manuscrite sur l'un de ces documents repéré par ailleurs mentionne la recherche des «

¹ OMA : Office for Metropolitan Architecture, l'agence dirigée par Rem Koolhaas.

similitudes paysagères » entre le site de projet d'Euralille et d'autres espaces du territoire communal. Ces travaux conduisent donc à la composition du plan directeur urbain, décrit par Rem Koolhaas comme fabriqué par des figures « manipulées comme une série de grandes masses construites ou paysagères » (Koolhaas, dans Chaslin, 1992, p. 163). Alors, même s'il est question de paysage dans ces travaux, il semble rester avant tout installé par des masses programmatiques.

Ainsi ces « masses paysagères », qui sont portées sur un périmètre bien plus large que le secteur d'Euralille qui intercepte même le plateau ferroviaire de Saint-Sauveur à l'époque encore en activité, semblent identifiés comme des « parcs ». Souvenons-nous également que Rem Koolhaas théorise à cette période sa pensée pour un « nouvel urbanisme » qui veillera à « la création de champs capables d'accueillir des processus qui refusent d'être cristallisés sous forme définitive » (Koolhaas, 1994). Ainsi, les parcs identifiés dans ce grand plan directeur seront certainement soumis à une future ré-interrogation programmatique qui n'engagerait pas forcément leur disparition complète. Par l'établissement de ce « système spatial paysager », nous pouvons déceler les caractères d'une approche urbanistique qui paraît envisager des masses paysagères programmatiques et autonomes comme un outil du projet d'urbanisme ancré dans un processus paysager. Ces « champs capables », à l'image des étages d'un gratte-ciel (Koolhaas, 2002), sont ici installés dans un plan urbain de la même manière que le faisaient les *strips* végétalisés pour La Villette. Ce que semble révéler cette esquisse pour le plan urbain d'Euralille qui compose avec ces grandes masses paysagères programmatiques, avait déjà été identifié lors du concours de La Villette : une « intervention comme stratégie d'insertion programmatique dense, par l'intermédiaire d'une mosaïque arcadienne, soumise au contrôle des forces de l'indétermination » (Zenghelis, 1985). Ainsi, l'approche du paysage reste très stratégique et programmatique.

Notre analyse de « l'inflexion paysagiste » des travaux ayant conduit cette première phase pour Euralille 1 ont finalement contribué à l'étude de la teneur paysagiste dans un urbanisme de programmation (Fromonot, 2011) et dans une attitude sur-urbaniste (Marot, 1999, 2010, 2011). Nous avons ainsi pu « relever rétroactivement » les caractéristiques clés des propositions de ces deux auteurs, Françoise Fromonot et Sébastien Marot. Mais pour autant, cette « classe » de l'urbanisme contemporain, ou cette « subversion » ne paraissent pas totalement hermétiques à certains flux qui activeraient notre interface en question. Il nous paraît intéressant de souligner que le travail paysagiste d'Yves Brunier s'est bien « accordé » avec celui de l'urbaniste, dans une vision paysagiste qui reste marquée par une posture a priori différente de celles des « paysagistes-urbanistes ». Yves Brunier

qui voulait d'abord être architecte et « *opposait au paysagisme une critique de base, dénonçait son esthétisme suspect, son formalisme, sa douceur* » (Koolhaas, 1995, dans Fillon, 1996, p. 89) aimait aussi expliquer « *qu'il n'y a pas plusieurs couches d'espace relevant de disciplines variées, mais une manière d'aborder l'espace par son sens et non sa forme* » (Tonka, 1996, p. 29). Une posture que le paysagiste Yves Brunier semble bien avoir mise en œuvre pour ce travail sur le projet urbain d'Euralille 1, dans une pensée paysagiste programmatique lisible jusque dans l'étude de définition du parc urbain (Quaeybeur, 2013), et qui nous paraît reprise par ailleurs par certains théoriciens marqués par la recherche d'une hybridation entre les deux disciplines.

LA THÉORIE URBANISTIQUE DE REM KOOLHAAS COMME SUPPORT DE DÉVELOPPEMENT DU *LANDSCAPE-URBANISM*

Opérée en parallèle, l'étude des travaux antérieurs d'OMA nous a permis de souligner la manière systématique de l'instrumentalisation du paysage à des fins programmatiques. Par ailleurs, Rem Koolhaas indiquait qu'Yves Brunier participait à « *des projets hybrides où le paysage jouait de plus en plus un rôle clé, comme un espèce de médium de régulation de l'urbanisme. Plutôt qu'un rôle décoratif et compensateur, le paysage affirmait une fonction de complémentarité et d'interférence.* » (Koolhaas, 1995, dans Fillon, 1996, p. 89). Euralille était précisément cité comme exemple, aux côtés du projet urbain de Melun-Sénart. Cette pensée prend corps sur des logiques et concepts développés au préalable sur d'autres projets, notamment pour le concours du parc de La Villette à Paris en 1983. Pour l'urbaniste, ce concours aurait permis au paysage de révéler « *son potentiel incroyable* » (Koolhaas, 1995, dans Fillon, 1996, p. 89). Depuis les années 1980 en effet, une intuition vient progressivement consolider la pensée de l'auteur de *Delirious New-York*, et elle se confirme dans ces travaux d'urbanisme dans lequel il remarque que le paysage devient « *le seul médium capable de créer des connexions dans la ville* » (*ibid.*).

C'est une position que nous rapprochons clairement d'une « *attitude* » cherchant le « *réalignement disciplinaire* » autant que la « *rupture disciplinaire* » (Waldheim, 2006a) : le *landscape urbanism*. Pour Charles Waldheim, l'un des théoriciens ayant cherché à identifier les bases théoriques de ce « *nouvel objet, de ce nouveau langage* » (Waldheim paraphasant Roland Barthes dans Waldheim, 2006a, p. 19), le projet d'OMA pour La Villette, comme celui de Bernard Tschumi, sont tous deux des « *formes naissantes du landscape urbanism* » (Waldheim, 2006b, p. 40), qui répondent aux trois conditions d'un urbanisme plus que jamais post-moderne : flexible, stratégique, et composé par couches. L'auteur identifie notamment comment la théorie de Rem Koolhaas sur le paysage converge à ce moment avec celle de certains

historiens de l'architecture comme Kenneth Frampton. Au milieu des années 1990, tous les deux auraient identifié un basculement par lequel le paysage supplante l'architecture face aux nouveaux défis de l'urbanisme.

Toute cette pensée construit un propos théorique pour lequel les travaux de Rem Koolhaas restent l'une des bases fondamentales. L'urbanisme de programmation et le sur-urbanisme n'engageraient donc pas une étanchéité totale entre l'urbanisme et le paysage (ce que les auteurs de ces deux propositions ne défendaient d'ailleurs pas expressément). Le fait de positionner le programme comme déterminant du site projeté n'appelle pas à la disparition d'une considération du paysage. Au contraire, il se mue dans cet arsenal programmatique et discursif pour servir la méthode générale. Pour autant et au cœur de ce débat, il nous semble que l'attitude revendiquée par les artisans du *landscape urbanism* n'engage pas réellement le réalignement disciplinaire intentionné par ses initiateurs James Corner ou Charles Waldheim. Le recours au paysage, et non directement à l'architecture de paysage comme centre névralgique d'une organisation discursive et descriptive reste central. C'est un discours paysager plus que paysagiste, utilisé autant en conception que pour des études descriptives, qui sert considérablement les projets. Ils se teignent d'une hybridation urbanisme-paysage sans réellement laisser transparaître une méthode de projet propre aux paysagistes comme ces derniers pourraient le faire par ailleurs. Les échanges qui animent cette interface entre urbanisme et paysage y sont certes régulièrement réactualisés par les artisans qui se disent proches de cette pensée. Mais l'interface en question bénéficie d'une épaisseur historique bien plus profonde.

Il semble en effet que le point d'appui de l'ensemble de ce discours est antérieur à ces théorisations. Il pourrait remonter aux travaux sur les grandes agglomérations américaines de celui qui a aussi signé, avec Calvert Vaux, le « tapis d'Arcadie synthétique » de Central Park (Koolhaas, 2002 (1978), p. 200) : F. L. Olmsted. Ainsi le paysagiste français et Grand Prix de l'Urbanisme 2011 Michel Desvigne mobilise le système de parcs développé par Olmsted comme référence conceptuelle. Les échos des travaux de Forestier et même de Le Nôtre restent par ailleurs sous-jacents à différents degrés dans les pratiques d'autres paysagistes contemporains. Rappelons que Le Nôtre est aussi identifié comme point d'origine d'une pensée de développement de la ville par le paysage qui, progressivement, propulsera le paysage dans « l'organisation spatiale » : « depuis Le Nôtre, le jardin est en effet devenu un instrument de planification et de maîtrise foncière. Forestier l'instrumentalise et l'affine bien au-delà de Jean-Charles Adolphe Alphand ou de Frederick Law Olmsted. » (Leclerc & Tarrago i Cid, 1997, p. 19-20). Pour conclure sur ce point,

notons qu'en France, globalement, ce discours né outre-Atlantique résonne depuis bien longtemps avec la pratique d'autres paysagistes emblématiques comme Bernard Lassus, Michel Corajoud, Gilles Clément, et Michel Desvigne, et ce, déjà depuis les années 1970 (Donadieu, 2006). Françoise Fromonot référençait quant à elle Alexandre Chemetoff dans une pratique associée au *landscape urbanism* dans ses versions européennes « *qui [cherche] à régénérer l'urbanisme en lui infusant les modes de pensée et de travail du paysagisme* » (Fromonot, 2011, p. 47). L'opportunité de sa participation au Dialogue Compétitif pour la conception urbaine de Saint-Sauveur à Lille, dans la suite spatiale et temporelle d'Euralille 1 et 2, reste pour nous l'occasion d'interroger cette pratique à l'aune de notre question centrale.

— LE PROJET D'ALEXANDRE CHEMETOFF POUR SAINT-SAUVEUR : L'URBANISME COMME LE DESS(E)IN D'UN PAYSAGE

Dans la continuité de ce qui a été proposé pour Euralille 1 et le travail d'OMA, nous proposons ici le recours à quelques éléments du travail de 2013 de l'équipe conduite par Alexandre Chemetoff pour le plan-guide du quartier Saint-Sauveur qui prolonge (spatialement et temporellement) celui d'Euralille.

Un extrait textuel des panneaux rendus pour le Dialogue Compétitif expose très simplement la méthode : « *les rails envahis par la végétation, la maille des voies prolongées, les bâtiments et les arbres existants dessinent la première couche d'un urbanisme de l'évolution et de l'ajustement*² ». L'inventaire de ces quelques éléments de projets les porte comme les constituants d'une première strate d'un urbanisme pensé par accumulations sédimentaires. Ce court extrait témoigne très fortement d'une inscription temporelle d'un projet qui paraît appréhendé comme étant déjà initié, avant même le démarrage de la procédure concurrentielle entre les quatre équipes de concepteurs ici réunies³. Ces éléments font directement référence à bon nombre de matériaux privilégiés par les paysagistes pour la construction de leurs projets : le vivant, le végétal, le patrimoine appréhendé

2 D'après les panneaux du rendu final de l'équipe Alexandre Chemetoff & associés / evp Ingénierie / ETC

Eco-mobilité Territoires et Connexions / Nobatek, remis à l'auteur par Alexandre Chemetoff lors d'un entretien réalisé à Gentilly le lundi 4 juillet 2016. Un document intitulé *Une proposition*.

3 Le Dialogue Compétitif lancé par la SPL Euralille en 2013 a réuni quatre équipes dont les mandataires étaient : Alexandre Chemetoff, Christian de Portzamparc, Gehl Architects (lauréats de la consultation) et TVK.

comme un milieu, la continuité des sols, des réseaux viaires et de l'espace public, avec, dans une démarche associée, le relevé de l'existant qui devient le point de départ du travail. Cette méthode est clairement assimilable à l'entreprise d'une anamnèse du site dans une pure teinte sub-urbanistique (Marot, 1999, 2010, 2011). Nous sommes aussi très nettement dans ce que Françoise Fromonot (2011) relève comme modes de pensée et de travail du paysagisme utilisés comme outils dans l'urbanisme de révélation. Par ailleurs, Ariella Masboungi (2009, p. 44) mettait aussi en avant le recours de ces clés de projets propres aux paysagistes et adaptés à l'urbanisme contemporain : « *géographie, horizons, lecture territoriale d'une autre échelle, pensée du vide, jeu avec l'aléatoire, lenteur des temps de transformation d'un espace végétal... sont autant de guides pour agir sur une ville peu maîtrisable [...], où le bâti ne pèse pas du même poids que l'espace ouvert* ». De cet extrait, nous pourrions rapprocher les références à l'urbanisme de l'incertitude (Koolhaas, 1994) ainsi qu'au paysage comme nouveau « *basic building block* » (Waldheim, 2006a, p. 11). Elles nous paraissent sous-jacentes dans cette citation d'Ariella Masboungi qui a largement contribué en France à l'expansion de ce « modèle » : « penser la ville par le paysage ».

UNE MÉTHODE POUR UN « URBANISME DE L'ÉVOLUTION »

L'un des points d'entrée de la méthode de projet proposée par Alexandre Chemetoff réside donc dans cette analyse fine de l'existant, du déjà-là, pour construire un projet d'urbanisme ancré dans son contexte. Remarquons donc que, les deux urbanistes ici étudiés (Rem Koolhaas et Alexandre Chemetoff) procèdent tous deux d'un « inventaire » pour initier leurs travaux. Mais celui d'Alexandre Chemetoff fait directement appel à une « méthode paysagiste » centrée sur les composants du site, à la différence de Rem Koolhaas qui cherche à valider rétroactivement un contexte futur comme nous le présentions plus haut. Toutefois un autre point de convergence se lit dans le recours à l'échelle territoriale comme outil de projet. La paire Brunier-Koolhaas l'avait mobilisée dans un « planning vert », dans lequel la recherche de « similitudes paysagères » entre Euralille et le territoire communal conduisait les travaux. Dans le projet d'Alexandre Chemetoff, nous remarquons qu'à plusieurs reprises la description du territoire communal est utilisée comme outil central de construction du projet. Cette description est opérée à l'échelle du site, notamment pour l'inventaire du déjà-là, mais le concepteur y recourt aussi lorsqu'il établit des correspondances entre le site de projet et la ville de Lille. Il opère par « révélations analogiques » entre les deux territoires comparés dans un double procédé de « (dé)composition spatiale » (Quaeybeur, 2016). Il interroge le territoire communal en regard du site de projet. Nous avons pu identifier que le paysagiste avait opéré de la même manière dans ses travaux concernant l'urbanisme programmatique d'Euralille 1. La recherche

de « similitudes » reste aussi au centre de l'action. Elle est ici engagée par Alexandre Chemetoff sur la base de cartographies qui décomposent par couches de données le tissu urbain. Elles en révèlent ainsi sa structure. Ce travail permet d'établir des correspondances et prolongements en justifiant la composition spatiale du projet qui se révèle au fur et à mesure des analogies comparatives. Ce procédé est aussi un outil discursif, et il instrumente donc directement la description de(s) territoire(s) comme un outil de projet, en rendant signifiant le site et ses potentialités pour développer un projet « situé », une caractéristique majeure de cette approche paysagiste conduite par Alexandre Chemetoff.

Interrogé sur la teneur de sa revendication à la « méthode paysagiste », Alexandre Chemetoff nous confiera qu'il s'insère dans une pensée du paysage, mais pas forcément dans celle des paysagistes⁴. Il admet que l'on pourrait ainsi la dénommer, en mettant les paysagistes et les architectes dans un système comparatif. Mais selon lui, la pensée qui anime sa démarche est avant tout « située », et c'est peut-être là son déterminant principal. Il se considère plutôt en phase avec ce qualificatif de « situation », qu'il dit être emprunté à Jean-Louis Violeau⁵. Il rappelait par ailleurs que « *le projet relève d'un design endogène en relation avec l'identité dépayssante des situations [...]* » (Chemetoff, 2015, p. 141).

La méthode de projet apparaît autant comme un mode d'action que comme une expérimentation continue, qui, à l'aide d'essais et de corrections, fait appel au paysage comme paradigme central. Ceci tisse un autre point de convergence entre nos deux urbanistes ici analysés. Mais pour Alexandre Chemetoff, c'est une manière de faire et de pratiquer et l'urbanisme et le paysage, mais l'architecture et l'ingénierie aussi, et sur différentes échelles d'intervention (du jardin au bâtiment) mais également dans d'autres champs du projet comme le graphisme. Il s'agirait donc autant d'une philosophie de projet que d'une pratique, qui, pour le concepteur, permet de dessiner les contours adaptés au « premier acte d'un plan-guide » : « *à partir des ressources de Saint-Sauveur, à partir des ambiances et des géométries, des bâtiments et des tracés, des limites et des horizons, à partir d'une ambition et d'un programme se dessine un paysage. C'est un point de départ*⁶ ». Finalement, il nous semble avant tout considérer son travail urbanistique comme la mise en

⁴ Lors d'un entretien accordé par Alexandre Chemetoff à l'auteur, réalisé à Gentilly, le lundi 4 juillet 2016.

⁵ L'ouvrage en question initialement paru en 1998 et réédité en 2006, avait pour titre original « Situations construites : "était situationniste celui qui s'employait à construire des situations" 1952-1968 ».

⁶ D'après les panneaux du rendu final de l'équipe Alexandre Chemetoff & Associés, op. cit.

dessin d'un paysage. Nous soulignons ici le recours à la dimension temporelle du processus urbanistique, qui s'inscrit donc dans le processus paysager préexistant. C'est une autre ressource conceptuelle que nous avons aussi identifiée chez Rem Koolhaas quand ce dernier « profitait » plutôt du temps long du paysage pour « préprogrammer l'urbanisme ».

Ici, cet urbanisme qui passerait donc par une mise en paysage, ne semble cependant pas chercher à écarter le programme fourni par la maîtrise d'ouvrage. Le plan guide reste lui aussi une partie déterminante de cette question unique : dessiner un projet urbain pour le quartier Saint-Sauveur. Ainsi, Alexandre Chemetoff ne semble pas chercher à construire le programme à partir de l'exploration du site. Pour l'urbaniste-paysagiste-architecte, le jeu de positionnement entre site et programme serait voulu plus complexe que dans les relations qui unissent les tendances sub-urbanistes (le site engendre le programme) et sur-urbanistes (le programme engendre le site) proposées par Sébastien Marot et que l'on retrouve dans les classifications de l'urbanisme de Françoise Fromonot. Pour Lille Saint-Sauveur et comme l'urbaniste disait l'avoir déjà proposé pour Nantes, les rapports entre projets, programmes et état des lieux seraient plus « *confondus, mélangés, enrichis les uns les autres* » (Chemetoff, dans Chemetoff et Marot, 2010, p. 395), dans une attitude qui encouragerait des échanges : « *le site vers le programme et le programme vers le site !* » (p. 403). Comme nous le confiait le concepteur, la trame des parcs du projet de Saint-Sauveur, qui est calée sur celle des rails existants sur cet ancien plateau ferroviaire, est avant tout « *un point de départ pour la démarche de projet, plus qu'une révélation du site* ».

Quand Alexandre Chemetoff dit vouloir construire le projet à partir du site et du programme, il nous semble que nous pourrions finalement y entrevoir une illustration d'un « dernier type d'urbanisme » sur lequel s'interrogeait Françoise Fromonot en clôture de sa classification : « *un urbanisme [...] opportuniste et spécifique, qui engendrerait le site par le programme et le programme par le site* » (Fromonot, 2011, p. 55). Alexandre Chemetoff nous confiait⁷ l'ambition générale de concevoir à Lille « *ce projet endogène qui naît de relations entre ce qui existe et ce que l'on construit, et ne privilégie pas forcément la conservation du "tout déjà là"* ». Remarquons que Françoise Fromonot (2011) proposait d'appeler cette dernière classe de l'urbanisme, « *l'urbanisme de situation* » toutefois sans faire directement référence à J.-L. Violeau, ni d'ailleurs à Alexandre Chemetoff.

⁷ Lors d'un entretien accordé par Alexandre Chemetoff à l'auteur, réalisé à Gentilly, le lundi 4 juillet 2016.

Au-delà du discours, à la lecture du dossier rendu en clôture du Dialogue Compétitif et en comparaison avec les autres équipes, l'importance du site, dans toutes ses composantes (notamment patrimoniale, vivante et habitée) reste un caractère très marquant dans la réponse de cette équipe (Quaeybeur, 2016). On note notamment l'absence d'un plan masse traditionnel qui répond à la commande orchestrée par la SPL Euralille (maîtrise d'ouvrage) pour l'établissement d'un plan-guide. Interrogé sur ce non-recours à cet outil de projet, Alexandre Chemetoff semble penser que l'équipe aurait aussi pu faire un plan masse plus traditionnel, avec une représentation fine des volumétries construites ; mais que son absence répond surtout à une conduite particulière du projet d'urbanisme : « *la méthode "c'est ça" : un plan qui évolue dans le temps*⁸ ». L'approche n'hésite donc pas à reformuler la commande exprimée par la maîtrise d'ouvrage. Cette caractéristique est déjà rapportée par certains (Leger-Smith, 2014) comme étant une « manière de faire » couramment observée chez les paysagistes, dans le cadre des projets de paysage notamment.

Dans sa proposition pour un « urbanisme de situation », Françoise Fromonot mentionne la « révélation programmatique » proposée par OMA et l'agence TER pour la consultation des Halles de Paris en 2004. Sur cet exemple, elle construit l'hypothèse que cette « classe » d'urbanisme verrait ainsi entrer en jeu un troisième déterminant, aux côtés du site et du programme, qui serait la commande elle-même, « *dont la formulation échappe en général aux concepteurs* » (Fromonot, 2011, p. 59). Nous retrouvons donc cette caractéristique dans la méthode de projet ici déployée par Alexandre Chemetoff pour Saint-Sauveur. Sur la base de cette interrogation centrale et dans les suites d'un remarquable travail passionnant sur le marché de définition des Halles de 2004 à Paris⁹, l'auteure signifiait que la proposition d'OMA était « hors des schémas attendus » et en cela, était une occasion rare de réfléchir à l'urbanisme contemporain. Sous un certain regard, la réponse proposée par l'équipe d'Alexandre Chemetoff pour Saint-Sauveur l'était également.

— CONCLUSION

À travers l'esquisse de ce chemin de traverse, nous avons finalement pu relever trois caractéristiques communes qui tissent quelques points de convergences entre les approches développées par Rem Koolhaas et Alexandre Chemetoff

⁸ *Ibid.*

⁹ Françoise Fromonot (2005). *La campagne des Halles, les nouveaux malheurs de Paris*. Paris : La Fabrique.

: un inventaire préalable, l'inscription de la démarche dans la dimension temporelle initiée par le processus paysager, et enfin le recours à la description du territoire comme outil de projet. Les largesses qui marquent clairement les différences d'approches résident cependant dans un second plan, et sur deux éléments fondamentaux qui creusent la distance : entre l'appréciation du site et celle du contexte (de l'opération), et entre le pouvoir programmatique de surfaces paysagères et la consistance du patrimoine installé par le temps (et perçu comme un milieu vivant). Finalement, la description du territoire comme outil du projet, et pris dans une échelle dépassant celle du site d'intervention, resterait l'un des facteurs communs à ces deux méthodes de projet pour l'urbanisme contemporain.

En guise de conclusion, nous recourons à une référence clé qui permet de prolonger ce point. La description comme méthode de projet appellerait ainsi une correspondance plus large entre l'approche développée par Alexandre Chemetoff et celle de Rem Koolhaas, au-delà de la question du paysage. Dans un travail passionnant qui interroge le projet comme producteur de connaissance publié en Italie en 2010, Paola Viganò cherchait les points de fuite convergents entre des pratiques contemporaines et certaines références historiques puisées au sein de disciplines plus classiques. « *Le projet comme description interprète des lieux et, plus généralement, les milieux comme un champ de possibilités qui préexiste largement aux programmes qui les concernent* » (Viganò, 2014, p. 133). Ses études ouvrent ainsi la possibilité d'une existence d'un « *espace situé entre la description comme projet et le projet comme description* » (p. 143).

Pour construire sa proposition, elle remarque notamment la permanence et la récurrence de cette notion de « milieu », d'où émerge rapidement, dans son argumentaire, la figure de la géographie classique française Paul Vidal de la Blache. Le recours à des paradigmes centraux de la géographie comme le territoire (mais aussi le milieu) est aussi la marque d'un ancrage profond de cette approche paysagiste et urbaniste dans cette discipline. Ceci, qu'il soit affirmé ou plus subtil selon les concepteurs étudiés, traduirait une attitude de projet qui place le site et ses composants comme « *source d'hypothèses de projet* » (Viganò, 2014, p. 143), une caractéristique commune ici perçue chez deux urbanistes, et que l'on pourrait aussi rapprocher du « *possibilisme vidalien* ». Pour Laurent Matthey (2012, p. 225), la critique contemporaine des « *manières* » de faire l'urbanisme initiée par Françoise Fromonot introduit alors « *la possibilité d'un néo-vidalisme* », particulièrement intéressant pour sa capacité à « *fonder de nouvelles approches théoriques du lieu, considéré comme un agencement d'acteurs, d'actants et de potentialités* ».

Pour l'auteur, « *c'est précisément cette approche que préconise le sub-urbanisme de Marot, mais aussi l'urbanisme de composition¹⁰ ou de situation que repère Fromonot, et d'une certaine manière, c'est aussi une radicalisation des potentialités du milieu que suggère Koolhaas* » (*ibid.*). C'est un point de conclusion très percutant qui renforce directement nos relatives correspondances ici mises en lumière. Paola Viganò (2014, p. 142) identifiait aussi le manifeste de Rem Koolhaas comme un « *relevé rétroactif qui explore certains épisodes de construction de la métropole* ». Avec toute la puissance sémantique apportée par la substitution du mot « manifeste » pour celui de « relevé », le chemin de traverse semblait déjà balisé. Par l'étude de ces positions à priori antagonistes autour de la sollicitation du paysage dans un travail urbanistique, notre travail a surtout cherché à montrer la permanence des échanges en œuvre au cœur de cette interface entre urbanisme et paysage, une interface résolument synaptique.

10 Parmi les classes proposées par Françoise Fromonot, nous pensons que l'urbanisme de révélation est, sur ce point, plus parlant que l'urbanisme de composition.

— BIBLIOGRAPHIE

- Champy, F. (2000).** Les architectes, les urbanistes et les paysagistes. Dans T. Paquot, M. Lussault et S. Body-Gendrot (dir.), *La ville, l'urbain. L'état des savoirs* (p. 215- 224). Paris : La Découverte.
- Chaslin, F. (1992).** Un rationalisme paradoxal. Entretien avec Rem Koolhaas. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 280, 162-167.
- Chemetoff, A. et Marot, S. (2010).** L'île de Nantes. Visite du 15 septembre 2007. Dans A. Chemetoff, *Visites* (p. 366-419). Paris : Archibooks+Sautereau.
- Chemetoff, A. (2015).** Les thèmes d'un projet construit par couches successives. Dans J.-C. Bailly et A. Chemetoff, *Changements à vue* (p. 138-141). Paris : Arléa.
- Donadieu, P. (2006).** Landscape Urbanism in Europe : from brownfields to sustainable urban development. *Journal of Landscape Architecture JoLA*, 2.
- Donadieu, P. (2012).** Science du paysage : entre théories et pratiques. Cachan : Lavoisier.
- Estienne, I. (2010).** *L'intervention du paysagiste dans la ville, de 1960 à aujourd'hui : pertinence et enjeux pour les architectes et les urbanistes : le cas de la métropole lilloise* (Thèse de Doctorat en Géographie et Aménagement, sous la direction de Didier Paris et Dominique Mons, Université de Lille 1, Lille). Repérée à <https://orinuxeo.univ-lille1.fr/nuxeo/site/esupversions/b70caf11-8f62-4dbe-b27b-80f16618a674>
- Fillon, O. (1996).** Entretien avec Rem Koolhaas. Dans M. Jacques (dir.), *Yves Brunier, landscape architect, paysagiste* (p. 89-90). Bordeaux : arc en rêve centre d'architecture, Basel : Birkhäuser.
- Fromonot, F. (2011).** Manières de classer l'urbanisme. *Criticat*, 08, 40-61.
- Tonka, H. (1996).** Attitude Yves Brunier. Dans M. Jacques (dir.), *Yves Brunier, landscape architect, paysagiste* (p. 27-29). Bordeaux : arc en rêve centre d'architecture, Basel : Birkhäuser.
- Koolhaas, R. (1985).** Éloge du terrain vague. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 238, 46.
- Koolhaas, R. / OMA et Goulet, P. (dir.). (1990).** Six projets. Collections « Partitions », Paris : Carte Segrete, 509 p.
- Koolhaas, R. (1994).** Qu'est-il arrivé à l'urbanisme ? Traduit de l'anglais par Françoise Fromonot. *Criticat*, 08, 80-83.
- Koolhaas, R. (2002).** *New York délire* (3e éd., traduction de Catherine Collet). Marseille : Parenthèses. (Ouvrage original publié en 1978 sous le titre *Delirious New York*. New York : The Monacelli Press).

Leclerc, B. et Tarrago i Cid, S. (1997). Une figure tutélaire de l'école française d'urbanisme. Dans J.C.N. Forestier, *Grandes villes et systèmes de parcs*, p- 16-27.

Leger-Smith, F.-A. (2014). *Évolution des pratiques des paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine* (Thèse de Doctorat, Université d'Angers, Angers). Repérée à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01023261>

Marot, S. (1999). L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture. *Le Visiteur*, 4, 114-176.

Marot, S. (2010). *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*. Paris : Éditions de La Villette.

Marot, S. (2011). Sub-urbanisme / sur-urbanisme. De central Park à La Villette. *Marnes*, 01, 300-353. (Article original publié en 2006 dans la revue AA Files, Londres).

Masboungi, A. et Mangin, D. (2009). *Agir sur les grands territoires*. Paris : Éditions du Moniteur.

Matthey, L. (2012). Back to basics. Les géographes à la reconquête du milieu ? *Geographica Helvetica*, 64(4), 223-225.

Quaeybeur, C. (2013). Relations d'intersection et de réunion du projet d'urbanisme et du projet de paysage dans le cadre de la conception de parcs urbains. Quel contexte urbain pour quelle réponse paysagiste ? *Urbia*, HS n°2, 53-68.

Quaeybeur, C. (2016). *Entre urbanisme et paysage : des territoires de projets. Analyse d'une séquence urbaine : Euralille 1, Euralille 2, Saint-Sauveur*. (Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme, sous la direction de Didier Paris et Gilles Clément, Université Lille 1, Lille).

Vermandel, F. (1995). La ville en projet. Euralille : stratégies, méthodes, conceptions. Dans I. Menu et F. Vermandel (dir.), *Euralille. Poser, Exposer*, p- 12-39. Lille : Espace Croisé.

Viganò, P. (2014). Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissances. Genève : Métispresses. (Ouvrage original publié en 2010 sous le titre *I territori dell'urbanistica. Il progetto come produttore di conoscenza*. Rome : Edizioni).

Waldheim, C. (2006a). A Reference Manifesto. Dans C. Waldheim (éd.), *The Landscape Urbanism Reader*, p. 11-29. New York : Princeton Architectural Press.

Waldheim, C. (2006b). Landscape as Urbanism. Dans C. Waldheim (éd.), *The Landscape Urbanism Reader* (p. 35-53). New York : Princeton Architectural Press.

Zenghelis, E. (1985). ARCADIE : Le paradis transposé. *L'Architecture d'Aujourd'hui*, 238, 55.